

[COVID-19 // DISTRIBUTION MASQUES]

Le Bourgmestre, Jacques Gobert, a été mandaté par le Gouverneur afin d'assurer la distribution de masques à l'attention des kinésithérapeutes, des infirmiers à domicile, des dentistes, des sages-femmes et des funérariums.

Cette distribution est programmée à la Cité administrative, place Communale à La Louvière :

- **ce jeudi 23 avril 2020 de 14h à 16h**
- **ce vendredi 24 avril de 9h à 16h**
- **et du lundi au vendredi de 9h à 16h sans interruption.**

Les modalités de distribution sont les suivantes :

- Être en possession de sa carte d'identité
- Être en possession de son numéro INAMI (pour le corps médical)
- Être en possession d'une procuration (+ copie de la CI) pour toute personne dont la présence est impossible.

Il est naturellement demandé à chacun de bien vouloir respecter les mesures de distanciation sociale ainsi que les marquages au sol tant à l'intérieur du bâtiment qu'aux abords de celui-ci.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à téléphoner au 064/277 811 ou d'adresser un courriel sur l'adresse infocoronavirus@lalouviere.be